



Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens francophones

CONFÉRENCE

Deux ans après l'appel de Cotonou, où en est-on dans la lutte contre les médicaments falsifiés ?

Introduction de Madame Isabelle ADENOT

Président de la Conférence Internationale des Ordres Francophones (CIOPF)
Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de France (CNOP)

2 novembre 2011

Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres francophones,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Les politiques de santé des pays sont adaptées à de nombreux critères qui varient nécessairement d'un pays à l'autre. Les organisations sanitaires, les contraintes territoriales, climatiques et économiques, les habitudes sanitaires des populations l'histoire du pays, sont autant de facteurs différents. Pourtant, des règles communes peuvent s'établir parce que **les humains partagent des valeurs d'universalité, d'équité et de solidarité.**

La CIOPF rassemble 33 Ordres de pharmaciens francophones qui **s'accordent sur ces valeurs** et sur **des principes communs en matière de santé.**

Notre association est une plateforme d'échanges, où chaque membre apporte sa culture et son identité. Donc sa diversité. Ce qui nous rassemble, c'est la francophonie et l'unité de nos missions.

Les Ordres ont **des missions légales de service public**. Ils visent avant tout **la sécurité des patients, donc l'intérêt général**.

Concrètement, les Ordres ont **quatre missions** essentielles :

- un **rôle éthique** : ils ont la charge de concevoir et de rédiger les règles de déontologie. De les faire évoluer, toujours dans l'intérêt des patients, dans un monde en pleine évolution technique, économique et sociale.
- un rôle **administratif et consultatif** : ils contrôlent ainsi les conditions d'entrée dans la profession (le professionnel et les structures) et veillent ensuite aux compétences des professionnels. Ils sont un interlocuteur des pouvoirs publics et représentent, dans le cadre de leurs missions, tous les pharmaciens quel que soit leur métier.
- un rôle **juridictionnel**, avec un pouvoir de sanction si des pharmaciens ne respectent pas les règles professionnelles.
- enfin un rôle de **conseil et d'information** pour les pharmaciens. Eclairer les pharmaciens sur les règles et les bonnes conditions d'exercice est d'autant plus important dans un monde en pleine mutation.

À la CIOPF, nous pensons toutefois que partager des valeurs n'est pas suffisant : c'est aussi dans l'action que se crée la solidarité.

En ce qui concerne le développement des médicaments falsifiés, l'OMS invite « *les États Membres [à] mettre en place des mécanismes efficaces de coopération et de collaboration aux niveaux national, régional et international, notamment en renforçant les réseaux de réglementation et en encourageant l'échange d'informations entre les autorités de santé publique, les organismes d'application de la loi, les associations professionnelles, les ONG et les autres organismes appropriés.* »

C'est dans cet esprit que les Présidents des Ordres de la CIOPF ont souhaité aujourd'hui réunir autour de ce sujet des médicaments falsifiés, et nous les remercions de leur présence, des ambassadeurs présents de certains pays, des représentants d'organisations professionnelles, pharmaceutiques et juridiques, d'ONG, des professionnels.

Le développement exponentiel des médicaments falsifiés est un véritable fléau, un crime, désormais reconnu au niveau international par la convention MEDICRIME.

L'appât du gain et la mondialisation des échanges, avec des moyens plus massifs, sont évidemment des facteurs d'aggravation. Partout dans le monde, la mobilisation s'organise.

En premier lieu, parce que la santé est un sujet éminemment politique. Pour chaque pays, c'est la protection de ses ressortissants qui est en jeu. Les politiques s'expriment. Nous nous en réjouissons. Sans leurs plaidoyers, comme par exemple l'appel de Cotonou d'Octobre 2009, sans leur volonté, rien n'est possible.

Pour autant, ces plaidoyers doivent être concrètement suivis d'actions. À défaut, les annonces non suivies d'effet sont désastreuses, car elles nourrissent des désillusions. Des textes, comme par exemple la directive européenne sur les médicaments falsifiés, ou la mise en œuvre de plans de lutte sont des avancées concrètes.

Bien sûr, renforcer la sécurité de la chaîne du médicament, prévenir et réprimer le développement des médicaments falsifiés, nécessite de multiples actions et concerne de multiples acteurs.

À leur niveau, les pharmaciens sont un appui précieux. Ils ont plusieurs métiers, exercent dans de nombreux endroits, dont les agences sanitaires, tous sont des spécialistes du médicament. Certains sont en contact direct avec les populations. Leurs organisations professionnelles sont efficaces et de puissants relais. Leurs Ordres ont une mission de service public et leur efficacité est reconnue.

Pour toutes ces raisons, il nous est apparu utile d'organiser aujourd'hui cette conférence sur les suites concrètes à donner à l'appel de Cotonou.

Nous aborderons le sujet ce matin sous trois angles.

- Tout d'abord, M. Fodé Oussou FOFANA, Président de l'Ordre national des Pharmaciens de Guinée Conakry, illustrera la problématique des médicaments falsifiés au travers de l'exemple de son pays, photos et chiffres à l'appui.
- Ensuite, M. Michel BUCHMANN, Président de la Fédération Internationale pharmaceutique, nous présentera sa conception du rôle des organisations professionnelles dans la lutte contre les médicaments falsifiés.
- Et enfin, M. Thierry LE LAY, Envoyé spécial du ministère des Affaires étrangères et européennes français chargé de la lutte contre les médicaments falsifiés, rendra compte des résultats de la table ronde qui s'est tenue à Ouagadougou du 27 au 29 septembre 2011. Cette réunion, organisée par le ministère des Affaires étrangères, visait à créer une synergie entre l'ensemble des acteurs de terrain et les bailleurs de fonds, afin de renforcer la stratégie de l'Afrique de l'Ouest contre les trafics de faux médicaments.

Je reprendrai ensuite la parole pour porter le message des Présidents des Ordres de pharmaciens francophones, qui ont adopté à l'instant une déclaration commune. Elle interpelle les autorités politiques et engage les Ordres dans la lutte contre le développement des médicaments falsifiés.